## L'ajournement

Je ne pense pas que j'ai à apporter des arguments sur la valeur économique d'un programme comme celui-là, devant la baisse de recettes subie par le gouvernement et le coût de programmes comme l'assurance-chômage. Il faut bien étudier la façon dont l'emploi a baissé dans la construction navale depuis dix ans pour juger de la nécessité économique de ces initiatives. Je ne crois pas nécessaire de m'étendre sur ces arguments dans le peu de temps que j'ai à ma disposition, car le parti progressiste conservateur les a reconnus par le passé.

Le programme de 1979 de ce parti préconisait la formation graduelle d'une flotte marchande de haute mer. Il favorisait la mise au point de politiques fiscales permettant d'investir les revenus avant impôts pour le remplacement des navires et mettant des prêts à faible taux d'intérêt à la disposition des constructeurs de navires. Il demandait qu'après 1985, au nord du 60° parallèle, les eaux canadiennes soient réservées aux navires conçus et construits au Canada pour l'extraction et l'expédition des ressources de l'Arctique. A plusieurs autres égards, les conservateurs ont clairement défini les besoins de l'industrie. En 1984, le programme du parti proposait encore un certain nombre d'initiatives visant à faire prospérer l'industrie.

Le plus choquant et le plus inouï, c'est qu'à ce jour, un an après l'entrée en fonction du gouvernement, en dépit d'une déclaration financière et économique et de l'adoption d'un budget, rien n'ait encore été fait. Il ne faut pas s'étonner qu'un député ministériel ait dû avouer aux gens de sa circonscription que le budget fédéral avait eu sur la construction navale des effets pour le moins désastreux. Pas étonnant que le président de l'Association des chantiers maritimes canadiens ait déclaré que l'attitude des progressistes conservateurs envers la construction navale ces derniers temps était déloyale. Cette critique est terriblement dure, mais le fait est que les libéraux dans les années 80 ont mené l'industrie au désastre. Après une année toutefois, il n'y a pas encore de plan précis ni d'indication que le gouvernement conservateur a l'intention de changer de direction et de conduire l'industrie vers la rentabilité et la prospérité qu'il a promises à la population canadienne l'été dernier. [Français]

Mme Monique Bernatchez Tardif (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord revenir sur les interventions de mon honorable collègue quand il parle d'une politique concernant l'évolution des chantiers maritimes au Canada. Si je veux reprendre sa question, eh bien, oui actuellement il y a une étude, comme le ministre l'a dit à la Chambre au printemps dernier, une étude qui est faite sur l'ensemble de la question, et dès qu'il y aura des discussions à entreprendre avec les députés de cette Chambre et des annonces à faire, je suis convaincue que le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) se fera un plaisir d'en informer la Chambre.

J'aimerais, cependant, revenir sur l'exemple qu'avait utilisé mon honorable collègue pour présenter sa question, c'est-à-dire celui du chantier maritime de Halifax.

## • (1820)

## [Traduction]

J'aimerais lui rappeler ce qui est survenu relativement à ce projet spécial. Le 12 septembre, le ministre du Développement de la Nouvelle-Écosse a annoncé qu'un groupe d'éminents hommes d'affaires d'Halifax s'étaient portés acquéreurs de la société HIL. Ce consortium, ayant à sa tête l'ancien président de la St. John's Shipbuilding and Dry Dock Ltd., va prendre en main la direction de la société HIL à compter d'octobre 1985 et en deviendra propriétaire le 1er janvier 1986. Le consortium va assumer la dette du gouvernement provincial et investir en outre 1 million de dollars.

Depuis 1980, dans le cadre de divers programmes d'aide industrielle, le gouvernement fédéral a accordé 49.6 millions de dollars à cette compagnie. En outre, il a renégocié les contrats visant les trois navires de la garde côtière dont la compagnie HIL s'occupe à l'heure actuelle pour lui permettre de parachever ses travaux. Les trois contrats actuels du gouvernement fédéral seront parachevés à la Société HIL, assurant ainsi le maintien des emplois à peu près au niveau actuel pendant quelques mois.

L'AGRICULTURE—LA SÉCHERESSE DE L'OUEST—L'AIDE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT—ON DEMANDE QUE LES INDEMNITÉS SOIENT VERSÉES DIRECTEMENT AUX AGRICULTEURS

M. Maurice Foster (Algoma): Le 10 septembre, monsieur le Président, j'ai demandé au ministre de l'Agriculture (M. Wise) quand il entendait aider financièrement les agriculteurs de l'Ouest qui ont tant perdu cette année à cause de la sécheresse. Depuis deux semaines, nous discutons à la Chambre du désastre de 1 milliard de dollars qui a résulté de la tentative du gouvernement de sauver la Banque Commerciale du Canada. Cependant, monsieur le Président, l'Ouest du pays est aux prises avec un désastre encore plus considérable: la sécheresse qui a ravagé des millions d'acres de terre a causé pour quelque 3 milliards de dollars de dégâts. Dans la seule province de la Saskatchewan, elle a touché plus de 30,000 exploitations agricoles. Elle a ruiné plus de 14 millions d'acres de terre arable.

Après avoir été harcelé par le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral est intervenu pour venir en aide au secteur de l'élevage, mais à force de tergiverser, il n'a toujours rien décidé à propos du secteur céréalier. La situation est désespérée. De nombreuses réunions ont eu lieu au cours desquelles des centaines et des centaines de gens ont supplié le gouvernement fédéral d'intervenir. Quatorze cents personnes ont assisté à une réunion à Bengough et 200 femmes d'agriculteurs ont assisté à une autre réunion au même endroit. Lors d'une réunion tenue à Swift Current, 500 personnes ont adressé une pétition au premier ministre de la Saskatchewan qui refusait de rencontrer les agriculteurs aux prises avec ce désastre. Les gens ont demandé au gouvernement d'intervenir lors d'autres réunions qui ont eu lieu à Ponteix, Kayville et Climax. Cependant, il n'a encore rien fait.

La catastrophe a atteint des proportions bibliques, monsieur le Président, et le gouvernement devrait intervenir sans tarder. Au lieu de cela, nous constatons que le ministre de l'Agriculture tergiverse et déclare qu'il a constitué un comité pour étudier ce problème, mais il ne peut se décider à recommander d'agir. Le Syndicat du blé de la Saskatchewan demande instamment au gouvernement d'agir. Il a reconnu qu'il s'agissait en l'occurrence de l'un des désastres climatiques les plus graves de l'histoire de la province et il exhorte le gouvernement à fournir aux agriculteurs touchés par la sécheresse une aide massive de 500 millions de dollars.